cette perte est la principale cause qui a entraîné la mort de ces seize Esquimaux.

J'aimerais ici souligner un fait que connaît certainement l'honorable député de Mackenzie-River, au sujet des habitudes de ces gens. Cette population du district de Keewatin est constituée de chasseurs de caribous. Toute leur vie est associée au caribou. Les fonctionnaires du service septentrional ont essayé de les amener à diversifier leurs efforts et à compter davantage sur le poisson. Au ministère, on raconte que des fonctionnaires se sont rendus chez les Esquimaux, emportant avec eux tout un attirail de pêche, dont des filets. Après avoir montré aux Esquimaux comment s'en servir, ces derniers les ont utilisés tant que les fonctionnaires du ministère furent avec eux. Mais l'instinct de ces gens n'est pas de s'asseoir à côté d'un trou percé dans la glace. Leur instinct est d'aller chasser le caribou. D'ordinaire ils parcourent de 200 à 300 milles à partir de leurs bases en temps de chasse. Il serait presque impossible pour n'importe quel groupe de rester en contact avec eux.

Ces dernières années, à cause de l'activité de mon ministère, d'autres ministères de l'État et d'entreprises de construction dans la région, qui ont tous fait preuve d'une grande obligeance pour fournir de la nourriture aux Esquimaux, ceux-ci en sont venus à compter de plus en plus sur la nourriture gratuitement fournie. Voilà pourquoi ils ont limité leur activité à un rayon de 40 ou 50 milles de leur campement. Ils deviennent ainsi incapables de trouver de la nourriture.

Aucun député ne voudrait faire de cette question une pomme de discorde entre les partis ou les groupements. De fait, au témoignage même du compte rendu, ces dernières années le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a marché aussi rondement que les députés lui ont voté des crédits pour prendre telle ou telle mesure. Je pourrais citer des chiffres sur ce qui est arrivé au cours des années, mais je signale au député de Mackenzie-River que je n'ai jamais enlevé le mérite de quiconque a fait quelque chose; je n'ai jamais essayé de faire voir que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales n'a rien fait avant que je devienne ministre. Ce sont des hypothèses faites surtout par ceux qui éprouvent des remords.

Je le demande au député, quand il attaque ce ministère pour n'avoir rien fait, qui attaque-t-il réellement? En réalité il attaque mon prédécesseur, car la disparition du caribou a d'abord été signalée par un relevé que le service de la faune du ministère a fait en

l'a souligné le rapport, et il est prouvé que 1952-1953; mais personne n'a ajouté foi au rapport à l'époque. Ce rapport a été encore vérifié en 1954 et 1955. Je rappellerai au député qu'en 1954, aucun endroit de la région n'avait un seul fonctionnaire du service septentrional. En 1955, après que le rapport eut été fait en 1952, 1953, il n'y avait pas un seul fonctionnaire de ce service dans toute la région de Keewatin, mais il y en avait un à Churchill. En 1956, soit quatre ans après le rapport, il y avait un fonctionnaire du service septentrional à Churchill, un à Baker-Lake, plus huit officiers de la Gendarmerie royale du Canada dans toute la région de Keewatin. C'était trois ans après que la diminution des caribous eut été dûment signalée. Je demande en toute justice au député qui détenait alors le pouvoir?

> M. Hardie: Et je demande au ministre combien de caribous de plus les fonctionnaires du service septentrional vont apporter?

> L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur le président, le député a révélé sa profonde sagesse. Les fonctionnaires ne rapportent pas de caribous, mais ils sont là pour s'occuper des Esquimaux, pour les aider à s'adapter à leur nouvelle condition. Tout ce que je tiens à dire c'est que je ne vais pas contribuer à faire un argument politique des événements malheureux qui ont frappé ces Esquimaux.

> Ce que le député a dit samedi suffisait, je pense, à les signaler à l'attention du pays, comme elles ont été portées à la connaissance du pays par notre ministère ces dernières années. Le ministère a fait tout ce qu'il pouvait imaginer. J'ai demandé au député, avant l'ajournement, quelles mesures il proposait. Il a proposé une chose samedi, et nous sommes tombés d'accord; il s'agissait de commencer à les transporter dans ces établissements, chose que nous commençons. Il n'a dit rien de plus. La supposition qu'on a faite...

M. Hardie: Donnons-leur l'occasion de travailler.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): D'accord.

M. Hardie: De gagner leur vie.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): D'accord, mais nous essayons de les déplacer en employant le seul moyen à notre disposition. Mais outre cela, tout ce qu'on a soulevé ici cet après-midi, et tout ce qu'on a voulu laisser croire, c'est que c'est de propos délibéré que nous avons pris mille livres de nourriture et que nous avons réduit ces gens à ne manger qu'une once et une fraction par jour. Cette déclaration était absolument injuste pour ceux qui se trouvent sur les lieux et pour les employés du ministère ici à Ottawa.

M. Hardie: Pas du tout.